



Fédération  
Sportive  
et Culturelle  
de France

# BROCHURE TECHNIQUE

**CHAMPIONNAT NATIONAL INDIVIDUEL  
GYMNASTIQUE MIXTE**

20 et 21 mai 2023

**DAX (40)**

# LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

## // UNE FÉDÉRATION AFFINITAIRE MULTI-ACTIVITÉS

Créée en 1898, La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) développe et propose des activités liées aux domaines sportifs, artistiques et culturels, des activités socio-éducatives ainsi que des actions de loisir pour tous.

Forte de ses 123 000 adhérents et 1 300 associations affiliées, la FSCF encourage l'accès à la pratique de ses activités sous toutes ses formes : initiation, découverte, loisir et/ou compétition.

Reconnue d'utilité publique, la FSCF est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun.

Elle organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres toutes placées sous le signe de la convivialité et animées par la même ambition, celle du partage et de l'épanouissement dans la pratique de son activité.

Outre les activités qu'elle propose, la FSCF **favorise la formation des bénévoles et des professionnelles** (Brevets fédéraux, BAFA/BAFD, Brevets professionnels, Certificats de qualification, etc.), et développe ainsi depuis de nombreuses années un programme de formation ambitieux tant pour l'encadrement bénévole que professionnel.

## // LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FSCF

La fédération défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelles et humanistes. À travers ses différentes pratiques et actions qu'elle propose, la fédération vise à l'épanouissement harmonieux de la Personne dans toutes ses dimensions.

Dans cet esprit, la Fédération Sportive et Culturelle de France fonde ses objectifs éducatifs essentiellement sur des valeurs d'ouverture, de respect, d'autonomie, des responsabilités et de solidarité.

## // CHIFFRES CLÉS

1. Plus de 123 000 adhérents,
2. 1 300 associations affiliées,
3. une présence dans 82 départements métropolitains ainsi qu'en Guadeloupe, en Martinique, à la Réunion et en Polynésie Française et dans 12 comités régionaux,
4. 120 activités sportives, artistiques et culturelles,
5. 40 compétitions ou rencontres nationales organisées chaque année,
6. 17 114 journées de formation (toutes formations confondues hors formations professionnelles).



Vivons ensemble  
l'expérience  
sport et culture !

#FSCFexperience  
[www.fscf.asso.fr](http://www.fscf.asso.fr)



## LE MOT DU PRESIDENT DE LA FEDERATION

La Fédération sportive et culturelle de France (FSCF) est une association nationale née en 1898 et reconnue d'utilité publique depuis 1932. Fédération affinitaire d'inspiration chrétienne, elle inscrit son action dans la cohérence des valeurs humanistes qui l'animent. Son objet social et sociétal est le développement et l'épanouissement de l'être humain à travers la pratique d'une activité, qu'elle soit sportive, culturelle, artistique, socio-éducative ou de loisir.



De ce fait, elle inscrit son projet dans une démarche éducative, de mixité sociale, favorisant l'accès à la pratique pour tous et le lien social.

Forte de ses 124 000 licenciés et 1 500 associations affiliées, l'engagement de la FSCF s'exprime au travers d'une offre d'activités variées donnant lieu chaque année à une cinquantaine de compétitions sportives et rencontres culturelles.

Au nombre de celles-ci le championnat national organisé par la « Jeanne d'Arc » de Dax, avec le concours de plusieurs dizaines de bénévoles.

La mobilisation de très nombreuses compétences et l'engagement de toutes celles et tous ceux qui se sont investis sans compter dans la préparation et l'organisation de cette manifestation méritent notre reconnaissance. Sans eux, rien n'aurait été possible ! Sans eux, la fédération ne serait pas ce qu'elle est !

Je rends aussi hommage et je remercie chaleureusement tous ceux qui, de près ou de loin, ont pris part à cet évènement : associations, membres de la commission nationale, techniciens, juges, partenaires publics et privés.

A tous les participants, j'adresse des vœux de réussite dans le respect des valeurs chères à notre institution : accueil, ambiance, amitié !

Que la fête soit belle !

Christian Babonneau

# 01/ CONSIGNES GENERALES

Dès votre arrivée vous devrez vous rendre à l'accueil, ouvert le vendredi à partir de 16h00, pour y retirer vos dossiers et régler les frais afférents à vos repas et engagements, effectuer le pointage des gymnastes et juges présents.

**Foyer Jeanne d'Arc DAX  
Stade André DARRIGADE  
Rue d'Aspremont - DAX 40100**

**Tel : 06 85 84 40 81**

*(Ligne ouverte exclusivement durant le championnat)*

Mail : [individuels2023fscf@jadax.fr](mailto:individuels2023fscf@jadax.fr)

## 1.1 DEROULEMENT DES MANIFESTATIONS

### VENDREDI 19 MAI 2023

---

16h00 à 23h30 : Accueil : Foyer Jeanne d'Arc de DAX Rue d'Aspremont – DAX

### SAMEDI 20 MAI 2023

---

#### SITES DE COMPETITION

- Plateau A : Salle des Sports, Stade Maurice BOYAU - 34 boulevard des sports
  - Cat. Féminines : Benjamine - Minime - Avenir - Cadette - Honneur
  - Cat. Masculines : Cadet 1 - Junior 1 - Senior 1 – Honneur
- Stade André DARRIGADE - Rue d'Aspremont
  - Plateau B – Salle Omnisports, : Cat. Masculines : Vétéran - Pupille 1 - Benjamin 2 – Minime 2 – Cadet 2 – Junior 2 – Senior 2
  - Plateau C – Salle Multisports : Cat. Féminines : Senior – Junior

## **7h00 : OUVERTURE DES SALLES DE COMPETITION**

### **GYMNASTIQUE FEMININE**

11h55	<b>Accès à la salle du Plateau A</b>
12h40 à 20h30	<b>Plateau A :</b> Cadette + Honneur Benjamine, Minime + Avenir
9h45	<b>Accès à la salle du Plateau C</b>
10h30 à 20h30	<b>Plateau B :</b> Senior - Junior

Appel et échauffement articulaire dans une salle annexe

Puis échauffement à l'agrès : 8 minutes au 1<sup>er</sup> agrès et 7 minutes ensuite

### **GYMNASTIQUE MASCULINE**

7h00	<b>Accès à la salle du Plateau A</b>
8h00 à 20h30	<b>Plateau A :</b> Cadet 1 + Junior 1+ Senior 1 + Honneur
7h00	<b>Accès à la salle du Plateau B</b>
8h05 à 20h30	<b>Plateau B :</b> Benjamin 2 - Cadet 2 - Minime 2 - Pupille 1 Junior 2 - Senior 2 – Vétéran

Appel et échauffement articulaire dans une salle annexe, puis échauffement à l'agrès : 8 minutes au 1<sup>er</sup> agrès et 7 minutes ensuite.

**La lecture des palmarès se déroulera dans chaque salle de compétition à l'issue de la compétition des différents plateaux :**

20h50	<b>Palmarès du plateau A mixte - Salle Maurice BOYAU</b>
20h50	<b>Palmarès du plateau C féminin + B masculin - Salle Multisports (plateau féminin)</b>

**9h00 à 17h00 Examen de juge libre féminin – Salle de danse – Foyer de la JAD  
Rue d'Aspremont**

### **1.3 DIMANCHE 21 MAI 2023**

10h00	Réception officielle Salle d'honneur à l'étage de la salle des sport Maurice Boyau (Plateau A)
11h00	Tirage au sort de l'ordre de passage, échauffement.
12h00	Finales mixtes par agrès, avec palmarès intermédiaires tous les 2 agrès.
15h30	Fin Finales mixtes par agrès

## 1.2 OFFICIELS DE LA FSCF ET MEMBRES DES COMITES TECHNIQUES

### MEMBRES OFFICIELS DE LA FEDERATION

Président de la Fédération	<b>Christian BABONNEAU</b>
Vice-Présidente des Activités « Gymniques et d'Expression »	<b>Dominique JOLY</b>
Membre du comité directeur de la fédération, Déléguée à la gymnastique féminine	<b>Sophie ERIDIA</b>
Membre du comité directeur de la fédération, Délégué à la gymnastique masculine	<b>Bertrand ROUSSEAU</b>

### COMMISSION NATIONALE DE GYMNASTIQUE FEMININE

Fonction	Nom
RESPONSABLE NATIONAL	Youri DARBOURET
DIRECTEUR DE CONCOURS-PLATEAU A	Elisabeth JEAN
DIRECTEUR DE CONCOURS-PLATEAU A	Pauline BRISAC
DIRECTEUR DE CONCOURS-PLATEAU B	Christel COLLOMB
DIRECTEUR DE CONCOURS-PLATEAU B	Maryne CONDEAU
PRESIDENT DU JURY - PLATEAU A	Lionel GRES
RESPONSABLE JUGE -PLATEAU B	Germinal FLORES
SECRETARIAT PLATEAU A	Marie-Laure LOSANO
SECRETARIAT PLATEAU B	Reine LABROUCHE
EXAMEN DE JUGES	Elisabeth MORICET
EXAMEN DE JUGES	Marie Odile HANSSENS

## COMMISSION NATIONALE DE GYMNASTIQUE MASCULINE

---

Fonction	Nom
RESPONSABLE NATIONAL	Thierry BELLIER
DIRECTEUR DE CONCOURS-PLATEAU A	Stéphane DEGOS
DIRECTEUR DE CONCOURS-PLATEAU A	Cyril HAMON
DIRECTEUR DE CONCOURS-PLATEAU B	Jacky GRUFFAZ
DIRECTEUR DE CONCOURS-PLATEAU B	Antoine BASTIN
PRESIDENT DU JURY- PLATEAU A	Yves KAPPEL
PRESIDENT DU JURY -PLATEAU B	Marc LAMBIN
SECRETARIAT PLATEAU A	Olivier VERNET
SECRETARIAT PLATEAU B	Marc BORDREAU
RESPONSABLE MATERIEL- PLATEAU A	Organisateur
RESPONSABLE MATERIEL-PLATEAU B	Organisateur

# 02/ CONSIGNES TECHNIQUES AUX ENTRAINEURS ET GYMNASTES

## CONSIGNES GENERALES

---

Ne sont autorisées à être sur le plateau de compétition que les personnes munis du badge, remis à l'accueil (CT, juges, entraîneurs, gyms).

L'ensemble des participants doit se tenir à la disposition des Directeurs de Concours

### ENTRAINEURS :

---

Une tenue sportive et correcte est exigée :

- Survêtement complet ou tee-shirt blanc ou aux couleurs de l'association et pantalon de survêtement.
- Le legging est autorisé pour entraîneurs féminins.
- **DEUX entraîneurs au maximum par association**, sont autorisés sur le plateau de compétition (si plus de 2 entraîneurs : **Sanction: exclusion**).

#### **Gymnastique Féminine:**

- Les demandes de renseignements sur le jugement ne sont pas autorisées pendant la compétition. **Les réclamations doivent être faites PAR ECRIT auprès du Président du jury.**
- **Toute réclamation verbale ou s'appuyant sur un enregistrement vidéo de la compétition ou déposée après lecture du palmarès ne sera pas acceptée.**
- Une gymnaste désirant présenter un élément **NON CODIFIÉ** doit en donner la description **PAR ÉCRIT** avant le début de la compétition (le vendredi soir) au Président du Jury afin qu'il en définisse la valeur et en avertisse les Juges (cf Code FIG)

### GYMNASTES :

---

**GF** : justaucorps, survêtement, short ou legging pour l'échauffement. L'absence d'écusson n'est pas pénalisable.

**GM** : L'écusson ou le sigle distinctif de l'association est obligatoire sur le léotard.

# 03/ INSTRUCTIONS TECHNIQUES A L'ATTENTION DES ASSOCIATIONS DE GYMNASTIQUE FEMININE

Vous trouverez ci-après tous les renseignements techniques concernant la compétition et le jugement.

1. **EN CAS DE DESISTEMENT, appeler d'urgence la Fédération au 01 43 38 50 57 (Pascal LE GOUIC) et par mail Elisabeth JEAN : [zabeth.jean@gmail.com](mailto:zabeth.jean@gmail.com) tel : 06.08.23.38.46**
2. Le pointage des gymnastes féminines sera effectué par le secrétariat à l'accueil le vendredi dès 17 heures.
3. La remise des badges (N° des gyms) **et le contrôle des licences** seront effectués dans la salle d'échauffement articulaire à l'heure indiquée dans les horaires (sur le site).
4. **Autorisation parentale** : vous munir, pour toute gymnaste mineure, de l'autorisation parentale permettant une intervention chirurgicale en cas d'urgence

## 3.1 DEROULEMENT DES COMPETITIONS

### CONCOURS GENERAL

Pour la gymnastique féminine, le tirage au sort du 1<sup>er</sup> agrès de chaque groupe a été effectué en amont et est mentionné sur les horaires.

L'appel des gymnastes sera effectué à l'heure précise indiquée dans les horaires. Les gymnastes pourront entrer dans la salle d'échauffement articulaire une demi-heure avant l'heure prévue de l'appel.

Durant les épreuves, le temps d'échauffement aux agrès est de 8 minutes au 1<sup>er</sup> agrès et 7 minutes ensuite.

Pour la compétition, 2 groupes de gymnastes de catégories différentes passent en alternance sur les mêmes agrès avec deux jurys différents (chaque jury est identifié par une couleur de nappe). Les gymnastes ne peuvent commencer leur exercice que si le signal de leur jury est vert.

Tous les déplacements se font en musique et dans l'ordre Olympique (SAUT-BA-P-S).

**N'oubliez pas d'envoyer rapidement vos musiques de sol sur le site de la fédération en suivant les consignes indiquées dans le mémo joint aux horaires.**

## 3.2 CONSIGNES TECHNIQUES GYMNASTIQUE FEMININE

**TABLE DE SAUT :** *Pas de pénalisation* si le saut annoncé est différent du saut exécuté

**BARRES :** Les gymnastes désirant monter les Barres en feront la demande PAR ECRIT (cf imprimé joint en fin de PF) au Président du Jury, **avant chaque horaire et après le contrôle des licences.**

La gymnaste pourra monter les deux porte-mains (de 5 cm chacun ou 1 cran) si ses pieds ou son bassin touchent le tapis (cf art. 2.1.2 section 2 page 1 du code FIG) et dans le respect des normes des agrès (code FIG). Le constat sera fait sur les Barres dont se servira la gymnaste pour la compétition.

Les DEUX barres doivent être montées de la même hauteur et remises, après utilisation, à leur hauteur initiale. L'écartement maximal des barres (1,80m) est déterminé au début de la compétition pour une hauteur réglementaire et le reste tout le temps de la compétition. La barre inférieure est alors mise à 1,70 pour cet écartement, hauteur mesurée à l'aplomb de la barre inférieure.

Le Jury sera averti des autorisations accordées. **Sans autorisation : pénalité de 0.50 pt sur la note finale.**

**SOL :** Musique : en cas de problème informatique, une clé USB par gymnaste (avec une seule musique par clé USB) marqué au nom de la gymnaste sera nécessaire en plus de l'envoi qui aura été fait en amont à l'organisateur.

Un second badge, remis au contrôle des licences, sera ensuite donné au responsable de la sono dans l'ordre de passage du groupe avant le début de la compétition.

## 3.3 CONTRÔLE DES POINTS

Afin d'éviter d'éventuelles erreurs de palmarès, les entraîneurs devront effectuer un contrôle des points obtenus par leurs gymnastes, après chaque horaire, auprès du secrétariat féminin.

Aucune réclamation ne pourra être faite après la lecture du palmarès.

Les entraîneurs vérifieront aussi les qualifications pour les finales par agrès après l'affichage du palmarès le samedi soir

# 04/ INSTRUCTIONS TECHNIQUES A L'ATTENTION DES ASSOCIATIONS de GYMNASTIQUE MASCULINE

Les horaires de compétition et de passage des gymnastes comme la composition des jurys et les consignes pour ce dernier sont disponibles sur le site de la fédération.

**EN CAS DE DESISTEMENT, prévenir d'urgence la Fédération au 01 43 38 50 57 (Pascal LE GOUIC) [pascal.legouic@fscf.asso.fr](mailto:pascal.legouic@fscf.asso.fr) et Thierry BELLIER : 06 17 53 74 08 - mail : [tbellier.fscf@gmail.com](mailto:tbellier.fscf@gmail.com)**

Le contrôle des licences seront effectués lors de l'appel à chaque horaire, dans la salle de compétition.

**Autorisation parentale** : vous munir, pour toute gymnaste mineur, de l'autorisation parentale permettant une intervention chirurgicale en cas d'urgence

## 4.1 DEROULEMENT DES COMPETITIONS

### CONCOURS GENERAL

Le 1<sup>er</sup> agrès de chaque groupe sera tiré au sort dans la salle d'appel à l'issue du contrôle des licences. Ce dernier aura lieu à l'heure indiquée sur les grilles horaires.

Pour chaque horaire : les gymnastes pourront entrer dans la salle d'échauffement articulaire une demi-heure avant l'heure prévue de l'appel.

Durant la compétition, le temps de préparation à l'agrès sera de 8 minutes au 1<sup>er</sup> agrès et de 7 minutes ensuite.

Tous les déplacements se font en musique et dans l'ordre Olympique (Sol, Arçons, Anneaux, Saut, Parallèles, Fixe).

## 4.2 CONSIGNES TECHNIQUES GYMNASTIQUE MASCULINE

Le programme de compétition, sur la base du code FIG 2022-2024, est défini à l'article 6 du RESC , du Championnat National Individuel

Les facteurs de taxation sont précisés à l'article 4.2 p.10 du Code de Pointage 2022-2023

### RAPPEL Note maxi d'Exécution

#### Senior

10 si 8 éléments FIG et +  
7 si 7 éléments  
6 si 6 éléments  
5 si 5 éléments  
4 si 4 éléments  
3 si 3 éléments  
2 si 2 éléments  
1 si 1 élément  
0 si aucun élément reconnu

#### Espoir

10 si 6 éléments et +  
8 si 5 éléments  
6 si 4 éléments  
5 si 3 éléments  
4 si 2 éléments  
3 si 1 élément  
0 si aucun élément reconnu

1 élément FSCF autorisé

Pénalisations sol : sortie de la zone de réception, durée

Pénalisations saut : course supplémentaire, sortie de la zone de réception

## 4.3 CONTRÔLE DES POINTS

Un affichage du palmarès est prévu, à l'issue de chaque rotation. Toute erreur entre les notes affichées et celles indiquées sur le dossard de compétition doit être signalée immédiatement, au directeur du concours.

Aucune réclamation ne pourra être faite après la lecture du palmarès.

Les entraîneurs devront également vérifier la qualification de leurs gymnastes pour les finales par agrès. Les palmarès par catégorie seront affichés à l'issue de la lecture du palmarès.

# 05/ LECTURE DU PALMARES ET REMISE DE RECOMPENSES

Les gymnastes devront être en tenue et respecter les consignes données par le Directeur de Concours. Ils devront se présenter en tenue de compétition pour la lecture des palmarès.

Les 3 premiers seront récompensés lors de la cérémonie protocolaire :

## **Gymnastique féminine :**

1. La catégorie Honneur
2. La catégorie Avenir
3. La catégorie Senior
4. La catégorie Junior
5. La catégorie Cadette
6. La catégorie Minime
7. La catégorie Benjamine

## **Gymnastique masculine :**

1. La Catégorie Honneur
2. La Catégorie 1 : Vétéran, Senior, Junior, Cadet, Minime, Benjamin
3. La Catégorie 2 : Senior, Junior, Cadet, Minime, Benjamin

# 06/ FINALES PAR AGRES

## 6.1. FINALES PAR AGRES FEMININES :

Trois FINALES ont lieu simultanément pour les filles le dimanche après-midi :

1. La finale « Prestige »
2. La finale « Aînée »
3. La finale « Jeunesse »

Pour la finale « Prestige », seront qualifiées, à chaque agrès, les SIX meilleures gymnastes de la catégorie FEDERALE « Honneur » et « Avenir ».

Pour la finale « Aînée », seront retenues, à chaque agrès, les 2 meilleures gymnastes de chaque « catégorie 1 » : Cadette, Junior, et Senior.

Pour la finale « Jeunesse », seront retenues, à chaque agrès, les 3 meilleures gymnastes de chaque « catégorie 1 » : Benjamine et Minime.

Aux barres asymétriques, les Cadettes seront notées pour cette épreuve sur le code non aménagé (elles devront présenter 7 éléments ou + pour ne pas avoir de déduction pour exercice trop court).

Le nombre de sélectionnées, par agrès, est limité pour chaque Association à TROIS gymnastes pour la finale « Prestige ».

En cas d'ex-aequo, la gymnaste retenue sera celle qui aura réalisé le meilleur total aux 4 agrès.

Toute gymnaste qualifiée pour une finale par agrès se doit d'y participer. Le tirage au sort de l'ordre de passage doit être respecté sous peine de disqualification.

Lorsqu'une gymnaste est qualifiée pour 3 ou 4 finales, elle peut choisir de ne participer qu'à 2 finales minimum.

La non-participation à une finale (blessure ou abandon) entraîne la disqualification pour les Finales suivantes.

Si une gymnaste refuse de participer aux finales auxquelles elle est qualifiée, elle ne sera pas autorisée à se présenter au concours général de cette compétition l'année suivante.

Le JURY note les épreuves dans l'ordre suivant :

1. Finale Prestige : SAUT - BARRES – POUTRE - SOL
2. Finale Aînées : POUTRE – SOL - SAUT - BARRES
3. Finale Jeunesses : BARRES – POUTRE – SOL – SAUT

Au Saut sont autorisés deux sauts IDENTIQUES ou DIFFERENTS (du même groupe ou de groupes différents). Note finale : les moyennes des deux sauts sont additionnées et divisées par deux. Si un seul saut est exécuté, la note obtenue sera divisée par deux.

## 6.2 FINALES PAR AGRES MASCULINES

---

**Finale A garçons** : Les 6 meilleurs gymnastes Honneur

**Finale B garçons** : Les 6 meilleurs gymnastes Senior1, Junior 1, Cadet 1, à l'issue d'un classement vertical pour chaque agrès

En cas d'ex-aequo, à la 6<sup>ème</sup> place, le gymnaste retenu sera celui qui aura réalisé le meilleur total aux 6 agrès.



# 07/ JUGES

## L'APPEL DES MEMBRES DU JURY

---

Il aura lieu **1 heure avant la compétition**, suivi d'une réunion du jury avant le début des épreuves (se référer aux horaires ci-joints). Le carnet de juge devra être présenté au président du jury pour signature, ainsi que la licence pour la saison en cours.

### Gymnastique féminine

Les Juges devront être munis du **Code FIG 2022-2024** adapté par la FSCF **voir le règlement de l'activité 2023 – annexe 3 « Règlement du championnat national individuel », règles techniques : article 4.9 et aménagements fédéraux : article 4.9.3**, et des feuilles de cotation afférentes à l'agrès qu'ils notent.

Deux postes de juges noteront en alternance au même agrès. Chaque "JURY D" disposera de 2 signaux (rouge et vert) destinés à prévenir les gymnastes que le jury est prêt ou non à juger.

### Gymnastique masculine

Les Juges devront être munis du **code FIG 2022-2024** et du RESC Code de pointage 2022-2023 (partie Jugement des exercices libres)

## TENUE VESTIMENTAIRE

---

### Gymnastique féminine

**Dames** : jupe ou pantalon blanc, chemisier ou pull blanc, veste bleue marine, chaussons de gymnastique OBLIGATOIRES.

**Messieurs** : pantalon gris, chemise blanche, veste bleue marine, chaussons de gymnastique OBLIGATOIRES.

### Gymnastique masculine

**Dames** : Pantalon gris ou blanc ou jupe de couleur grise ou bleu marine ou blanche, corsage ou maillot de couleur blanche (ou pâle), blazer ou veste bleu marine, chaussons de gymnastique OBLIGATOIRES.

**Messieurs** : Pantalon gris ou noir, chemise blanche ou de couleur claire avec cravate, blazer ou veste couleur bleu marine, chaussons de gymnastique OBLIGATOIRES. (Short et jean non autorisé)

## FONCTIONNEMENT DU JURY

---

*Nous recommandons aux juges de conserver leurs notes ainsi que le numéro des gymnastes. Ces notes peuvent être utiles en cas de perte d'une feuille de pointage ou de besoin de contrôle.*

EN CAS de DÉFECTION de JUGES, REMPLAÇANTS ou SECRÉTAIRES d'AGRÈS PREVENIR d'urgence la FÉDÉRATION au **01 43 38 50 57 (Pascal LE GOUIC)** et par mail :

**Gymnastique féminine : Lionel GRES :** [gres.lionel@gmail.com](mailto:gres.lionel@gmail.com) – 06 15 08 01 46

**Gymnastique masculine : Marc LAMBIN :** [lambinmarc@orange.fr](mailto:lambinmarc@orange.fr) -

L'affectation des juges dans les différentes catégories relève de la compétence des CNGF et CNGM et ne dépend pas de la catégorie dans laquelle les gymnastes de leur association sont engagées. Les juges sont retenus en fonction de l'échelon, des agrès demandés et des besoins

## POINT DE REGLEMENT – JUGE FEMININ

---

### Annexe 3 – Règlement du Championnat National Individuel

#### Article 5.5 : Juges

Tout juge inscrit, même comme remplaçant et absent sans excuse valable le jour de la compétition entraîne pour l'association l'ayant proposé une amende de 200 euros.

Tout juge Fédéral ou Libre inscrit à cette compétition doit se rendre disponible pour participer au jury des finales par agrès (fin 15h30).

Tout juge absent à la suite de la défection de son association qui surviendrait moins de 15 jours avant la date de la compétition entraînera une amende de 200 euros faute de quoi l'association ne pourra participer aux Championnats Nationaux Individuels de l'année suivante.

L'affectation des juges dans les différentes catégories relève de la compétence de la commission nationale et ne dépend pas de la catégorie dans laquelle les gymnastes sont engagées. Les juges sont retenus en fonction de l'échelon, des agrès demandés et des besoins.